

Description

L'agent ou l'agente de propreté AFP s'occupent du nettoyage et de l'entretien des bâtiments (bureaux, logements, centres commerciaux, établissements hospitaliers, aéroports, etc.) et des moyens de transport (trains, autocars, bateaux). Ils nettoient les façades, les vitres, les parois, les plafonds, le mobilier, les installations sanitaires, etc. Sous la responsabilité des agents de propreté CFC, ils aident également à cirer et à huiler les sols et les murs.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation du travail

- préparer le matériel, les outils, les appareils et les machines, selon les directives reçues;
- fixer les délais pour les tâches de nettoyage;
- participer à la mise en place des échafaudages, des dispositifs de levage ou des nacelles permettant de nettoyer plus facilement certains endroits, tout en respectant les normes de sécurité;
- déterminer avec le chef d'équipe, les méthodes, les produits de nettoyage et les traitements de protection appropriés en fonction du type de salissure et de la nature de l'objet: pierre naturelle ou artificielle, céramique, bois, etc.;
- préparer les produits de nettoyage et les machines indiqués;

Nettoyage et entretien

- aider à sécuriser l'environnement et le lieu de travail, par exemple en délimitant une zone;
- balayer, passer l'aspirateur, récurer des petites surfaces (appartements, bureaux, etc.);
- dépoussiérer, nettoyer et entretenir les meubles;
- utiliser différents produits de nettoyage et d'entretien conformément aux prescriptions et aux instructions: produits acides, neutres ou alcalins, solvants, etc.;
- appliquer un shampooing sur une moquette, nettoyer à sec des tapis et des textiles sensibles à l'eau;
- nettoyer, laver les façades et les sols à l'aide de machines appropriées: monobrosse, autolaveuse, balayeuse, nettoyeur haute pression, machine pour le nettoyage des fenêtres, etc.;
- nettoyer, laver et désinfecter, dans les règles, les salles d'opération, les chambres des patients et les équipements des cliniques et hôpitaux;
- entretenir différentes matières de revêtement de sols ou de parois en appliquant le traitement indiqué: cirage, imprégnation, huilage, vitrification, etc.;
- signaler au supérieur que tout est terminé, afin qu'il puisse contrôler le travail effectué;

Gestion des appareils et du matériel

- entretenir les machines et appareils; contrôler leur fonctionnement, selon les indications du fabricant;
- vérifier l'état des stocks et passer des commandes;
- trier les déchets selon les prescriptions légales, les éliminer ou les recycler.

Environnement de travail

Les agents de propreté AFP travaillent seuls ou en équipes restreintes sous la responsabilité d'agents de propreté CFC qui supervisent leurs activités. Ils utilisent souvent des produits dangereux et doivent observer les mesures de sécurité recommandées. Ils portent des équipements de protection (masque, gants, etc.) et respectent la loi sur les toxiques. Les agents de propreté AFP sont appelés à se déplacer fréquemment en fonction des mandats qui leur sont confiés et leurs horaires peuvent être irréguliers (le soir ou tôt le matin avant l'heure d'ouverture ou après la fermeture des bureaux ou des entreprises).

Formation

La formation d'agent ou d'agente de propreté s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de nettoyage en bâtiment;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (16 jours sur 2 ans).

Durée

- 2 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'agent ou d'agente de propreté.

Contenu

Branches théoriques (sur 2 ans):

- préparation de prestations de nettoyage;
- nettoyage de bâtiments et d'objets;
- clôture de prestations de nettoyage;
- préparation d'appareils, de machines et d'accessoires.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Hygiène et propreté
- Rapidité d'exécution
- Autonomie et débrouillardise
- Résistance physique
- Aptitude à travailler en équipe
- Ordre et propreté
- Absence de vertige

Perspectives professionnelles

L'agent ou l'agente de propreté sont généralement employés dans des entreprises de nettoyage de petite taille. Ils peuvent également s'installer à leur propre compte et créer leur entreprise. Dans ce contexte, il est important de soigner le contact avec la clientèle et de se renseigner sur l'évolution du marché des matériaux, produits et appareils. Les professionnels qualifiés sont très demandés sur le marché du travail.

Perfectionnement

L'agent ou l'agente de propreté AFP peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) d'agent-e de propreté. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p.ex. brevet fédéral).

Ils ont également la possibilité de suivre des cours de formation continue mis sur pied par les organisations du monde du travail et les entreprises de distribution de produits et de machines de nettoyage.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agent de propreté CFC/Agente de propreté CFC
- Employé d'exploitation AFP/Employée d'exploitation AFP
- Employé en hôtellerie AFP/Employée en hôtellerie AFP
- Employé en intendance AFP/Employée en intendance AFP

Adresses

Allpura - Association des entreprises suisses de nettoyage
St-Laurentiusstrasse 5
4613 Rickenbach SO
Tél.: 062 289 40 46
<http://www.allpura.ch>

Centre de formation professionnelle Construction (CFPC)
Chemin Gérard-de-Ternier 18
1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 388 82 11
<https://edu.ge.ch/site/cfpc/>

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)
Avenue de Marcelin 31
1110 Morges
Tél.: 021 316 03 20
<https://www.cepm.ch>

EGP Ecole genevoise de la propreté
Rampe du Pont-Rouge 4
1213 Petit-Lancy
Tél.: 022 300 36 91
<http://www.ecoledelaproprete.ch/>

Maison Romande de la Propreté
Av. d'Epenex 6
1024 Ecublens VD
Tél.: 021 633 10 20
<http://www.maisondelaproprete.ch>